

COMMUNIOUÉ DE PRESSE

13 OCTOBRE 2025

L'AD-PA salue le choix de S. LECORNU et la nomination de C. PARMENTIER LECOCQ

L'AD-PA attendait la nomination d'un(e) **Ministre à l'Autonomie** de plein exercice, tant la transition démographique et l'aide aux personnes âgées sont des **enjeux majeurs pour la France**, nécessitant d'être présents chaque semaine en Conseil des Ministres.

L'AD-PA tient donc à **saluer le choix du Premier Ministre**, S. LECORNU, de maintenir le ministère de l'Autonomie et d'y prolonger C. PARMENTIER-LECOCQ en tant que **Ministre déléguée** avec laquelle elle a déjà engagé de nombreux échanges structurants pour l'avenir du secteur.

L'AD-PA souhaite voir dans cette nomination la volonté de l'exécutif de faire du sujet de l'aide aux personnes âgées l'un des **marqueurs de fin de mandat** du Président de la République.

La **loi de programmation Grand Âge Autonomie**, au-delà d'être susceptible de consensus dépassant les traditionnels clivages de partis, serait un signal fort adressé aux Français, personnes âgés vulnérables, enfin reconnues et valorisées en tant que citoyens à part entière, aidants familiaux et professionnels du secteur, pouvant déboucher sur la création des centaines de milliers d'emplois non délocalisables.

L'AD-PA attend donc que le Premier Ministre aborde ce sujet lors de son **discours de politique générale** et que le nouveau gouvernement comme la Ministre déléguée l'inscrivent sans plus attendre à l'agenda parlementaire.

L'AD-PA participera en ce sens, aux côtés de plus de 20 organisations du secteur de l'aide aux personnes âgées, à une journée de **mobilisation nationale ce 16 octobre**, et se tient prête à prolonger ses échanges avec C. PARMENTIER-LECOCQ pour lui présenter ses attentes comme ses propositions.

Pierre ROUX Romain GIZOLME Éric FREGONA





Téléchargez notre plateforme plateforme.ad-pa.fr

CONTACT PRESSE: Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur : LinkedIn : linkedin.com/company/ad-pa/

